

# Coronavirus La Poste vous informe



**Vendredi 15 mai 2020**

*"Depuis le début de la crise, La Poste et ses postiers, des citoyens frappés comme tout un chacun par la crise sanitaire, sont restés mobilisés et engagés au service des français. Nous avons distribué 100 millions d'euros en prestations sociales chaque début de mois, acheminé 860 millions de lettres et nous sommes leader du colis sur cette période, avec 77 millions de colis distribués."*

**Philippe Wahl**  
Président-directeur général du Groupe La Poste

## **BUREAUX DE POSTE ET POINTS DE SERVICE**

**Présence postale territoriale : avec 1 643 points de service, 84,5 % du réseau de points de service est ouvert en Occitanie**

Cela représente en région : 771 Bureaux de Poste, 717 La Poste Agences Communales et 157 La Poste Relais ouverts

### **Dans le département du Lot :**

**36 bureaux de poste ouverts**

**56 agences postales communales ouvertes**

#### **Secteur Prayssac**

Prayssac - lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h - samedi : 9h-12h

Catus – mardi : 9h-12h / 13h30-16h

Luzech – mercredi : 9h-12h / 13h30-16h

Mercurès – lundi : 9h-12h-13h30-16h

Puy-L'Evêque – jeudi : 9h-12h/13h30-16h

#### **Secteur Cahors**

Cahors Valentré - lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h – samedi : 9h-12h

Castelnau-Montratier - mardi : 9h-12h15 / 14h-16h30

Cabrerets – lundi à vendredi : 9h30-12h30

Lalbenque – mardi : 8h45-12h15/14h-16h30

Limogne-en-Quercy - mercredi : 9h-12h15 / 13h30-16h15

Montcuq – vendredi : 8h45-12h15 / 14h-16h30

Saint-Géry – lundi à vendredi : 13h30-16h

#### **Secteur Figeac**

Figeac – lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30 – mercredi : 9h-12h – samedi : 9h-12h

Lacapelle-Marival – lundi : 9h-12h /13h30-16h30

Latronquière – mercredi : 9h-12h/13h30-16h30

Cajarc – mercredi : 9h-12h/13h30- 16h30

Assier – mardi : 9h-12h/13h30-16h30

Bagnac-sur-Célé : mercredi 9h-12h/13h30-16h30

#### **Secteur Gramat**

Gramat – lundi et vendredi : 9h30-12h00/13h30 à 15h30 – mardi mercredi et jeudi : 9h30-12h – samedi : 10h-12h

Alvignac – jeudi : 9h30-12h

Bretenoux - lundi et jeudi : 9h30 à 12h00

Biars-sur-Cère – mardi et vendredi : 14h à 16h30

Saint-Céré – mardi et vendredi : 9h30 à 12h00 mercredi : 9h30-12h/13h30-15h30

Labastide-Murat - mercredi : 9h30-12h/13h30-15h30

Puybrun – mardi, mercredi et vendredi : 8h45-11h30

Sousceyrac – lundi mardi mercredi vendredi : 14h-16h30

#### **Secteur Gourdon**

Gourdon - lundi au vendredi : 9h30-12h30/13h30-16h – samedi : 9h-12h

Souillac – mardi mercredi vendredi : 9h30-12h/ 13h30-16h

Cressensac – mardi mercredi vendredi : 14h à 16h

Vayrac – mercredi et vendredi : 9h30-12h/13h30-15h

Martel – mardi : 9h30-12h/13h30-15h

Cazals – mardi à vendredi : 9h-12h

Payrac – lundi à vendredi : 14h à 16h

Le Vigan – mardi mercredi vendredi samedi : 9h-12h

Saint-Germain-du-Bel-Air – lundi mardi mercredi vendredi : 14h-17h (mardi 14h-16h30)

Saint-Sozy – lundi mardi mercredi vendredi : 14h-16h15

#### **56 Agences postales communales**

Albas, Arcambal, Aynac, Belfort-du-Quercy, Bétaille, Boussac, Caillac, Cardaillac, Carennac, Carluçet, Castelfranc, Cénevières, Comiac, Concots, Concorès, Crayssac, Douelle, Duravel, Faycelles, Flaujac-Poujols, Fons, Fontanes, Francoules, Gagnac-sur-Cère, Gignac, Lhopital-Saint-Jean, Lamothe-Fenelon, Latouille-Lentillac, Lauzès, Laval-de-Cère, Le Vignon-en-Quercy, Leyme, Lissac-et-Mouret, Livernon, Marcilhac-sur-Célé, Mauroux, Miers, Montfaucon, Peyrilles, Pradines, Rocamadour, Saint-Cirgues, Saint-Cirq-Lapopie, Saint-Matré, Saint-Paul-de-Loubressac, Saint-Projet, Salviac, Sauzet, Soturac, Saint-Denis-les-Martel, Teyssieu, Thémines, Touzac, Ussel, Vers, Vire-sur-Lot.

**Réouverture de la totalité des bureaux de poste d'ici la fin du mois**, dans le strict respect des directives gouvernementales et des mesures de protection pour les postiers et clients, soit 7 700 bureaux de poste sur toute la France. La quasi-totalité des points de contact (dont les partenariats avec les mairies et les commerçants) seront ouverts également fin mai.

**La semaine dernière, La Poste s'est mobilisée pour accueillir les allocataires, clients de La Banque Postale, qui viennent retirer leurs prestations sociales.** Afin que le versement des prestations sociales aux allocataires se déroule dans les meilleures conditions possibles, **plus de 25 000 postiers** ont été mobilisés, **5 400 bureaux de poste** étaient accessibles, ainsi que **6 000 points de contact partenaires** pour assurer un dépannage financier, et la quasi-totalité (97%) du parc de distributeurs à billets sur tout le territoire.

Pour rappel, les plafonds de retrait au guichet hors du bureau du client étaient augmentés : passage de

800 € à 1 500 € sur 7 jours glissants, pour un retrait sur CCP ou compte épargne. Cette augmentation a permis au client de retirer le montant de ses prestations sociales dans le bureau ouvert le plus proche de chez lui.

La liste des bureaux de poste ouverts est en permanence accessible sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr), sous réserve de fermetures temporaires soudaines qui interviennent en raison de la situation sanitaire.

## **DISTRIBUTION ET SERVICES DE PORTAGE**

### **Distribution du courrier 5 jours par semaine, des colis, recommandés et de la presse 6 jours par semaine**

De façon progressive, le facteur passe 6 jours par semaine pour distribuer les colis, les lettres recommandées et prioritaires, la presse quotidienne, collecter le courrier, et assurer les services de proximité. La distribution des autres courriers est assurée 5 jours par semaine : 90% des établissements courrier distribue actuellement sur 5 jours par semaine.

**Depuis lundi 11 mai**, la distribution **des colis, de la presse quotidienne et des services de proximité** comme le portage de repas et de médicaments 6 jours sur 7, est assurée du lundi au samedi.

- Les **lettres recommandées** sont également distribuées 6 jours sur 7 (le samedi, si c'est le jour choisi par les clients pour une deuxième présentation).
- Les **lettres prioritaires** sont aussi progressivement distribuées le samedi, soit 6 jours sur 7.
- La collecte des **boîtes aux lettres de rue** par les facteurs sera de nouveau effectuée sur 6 jours et leur nombre sera progressivement augmenté en fonction des capacités opérationnelles. **Aujourd'hui collectées à 90%**, elles le seront à 100% fin mai.
- Les autres courriers (lettres vertes, courrier de gestion, courrier publicitaire, ..) seront distribués 5 jours par semaine, du lundi au vendredi.

**Un service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables** : pour limiter leurs déplacements, La Poste propose désormais de collecter à leur domicile leur courrier à envoyer. Ce service est gratuit et il suffit pour en bénéficier de se signaler à son facteur, lors de son passage ou en apposant un mot ou un signe sur sa boîte aux lettres. Pour affranchir le courrier, deux possibilités : imprimer une étiquette d'affranchissement depuis [laposte.fr](http://laposte.fr), ou payer l'affranchissement directement au facteur par chèque ou en espèces avec l'appoint.

**Un nouveau service d'expédition de lettre recommandée depuis sa boîte aux lettres normalisée** : La Poste propose désormais à tous ses clients d'envoyer une lettre recommandée physique, sans se déplacer en bureau de poste. Une étiquette d'affranchissement dédié aux envois en recommandé est disponible sur [laposte.fr](http://laposte.fr) depuis le 4 mai. Les facteurs collecteront les lettres recommandées au cours de leur tournée, selon les jours de passage habituels.

## **ACCOMPAGNEMENT DU REDEMARRAGE DE L'ECONOMIE**

### **Commercialisation et distribution de masques aux entreprises et professionnels**

La Poste commercialise (à prix coûtant) et distribue 10 millions de masques, en Colissimo 5 jours

ouverts, via une plateforme développée par Docaposte : <https://masques-pme.laposte.fr>  
**Initialement destinée à équiper les TPE et PME, la plateforme est désormais accessible aux associations employant des salariés, aux micro-entrepreneurs, aux professions libérales et agricoles.**

Concrètement, après s'être connectées et identifiées sur la plateforme, les entreprises et structures passent leur commande de masques en fonction de leurs besoins, dans la limite de 120 masques par jour. Le paiement se fait directement en ligne afin d'opérer une livraison, sans contact physique ni signature, conformément aux recommandations des autorités sanitaires.

Depuis son lancement, 30 000 entreprises ont commandé 1,3 million de masques pour un équivalent de 26 millions d'usage. Cela représente un volume de l'ordre de 40 000 à 80 000 colis par jour.

**En Occitanie, 2 716 entreprises ont déjà passé commande entre le 2 et le 9 mai.**

**La Poste est également sollicitée par les collectivités territoriales pour la distribution de masques.** Le service de distribution des masques par La Poste peut prendre trois formes :

- distribution en pli adressé (affranchissement en courrier de gestion),
- distribution non nominative,
- distribution sur liste.

## **Réouverture des centres d'examen du code de la route (ETG)**

Depuis le lundi 11 mai, à la demande de Direction de la Sécurité Routière, **La Poste reprend l'activité ETG dans tous les départements classés en « vert »**, soit sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie. **Elle ouvre 68 centres ETG sur le territoire régional.** Afin de garantir le respect des mesures barrière, de distance et de protection des examinateurs et des candidats, la date de reprise des examens, au sein des bureaux de poste, est soumise à la validation préalable des Directeurs de secteurs du réseau La Poste dans chaque département.

**Le port du masque, obligatoire pour tous les candidats**, est rappelé avec l'envoi de la convocation (consignes Ministère de l'intérieur). En cas d'absence de masque, le candidat pourra se voir refuser l'accès à la salle d'examen. La Poste met du gel hydroalcoolique à disposition des candidats sur le site de l'examen.

## **Prêt garanti par l'état (PGE) pour les entreprises avec La Banque Postale**

La Banque Postale a pleinement contribué dans l'effort national au niveau des financements de la trésorerie des entreprises dans le cadre des prêts garantie d'état. Elle a mis en place des process qui favorisent des délégations d'octroi des prêts dans un **délai permettant en 10 jours de répondre au client et de débloquer les fonds** sur son compte, afin qu'il puisse faire face à ses dépenses de paiement de salaires, de loyers ou autres, alors même qu'il n'a plus de rentrées, dans un certain nombre de cas.

**En Occitanie, début mai, environ 200 dossiers pour une quarantaine de millions d'euros sur le marché entreprises et institutionnels**, dont plus de 3 millions d'euros de financement pour les associations (soit entre 50 000 et 200 000 euros à peu près par dossier).

<https://www.labanquepostale.fr/pmo/covid19-plan-soutien-urgence-entreprises.html>

## **SOUTIEN A LA RECHERCHE ET AUX PROJETS SOLIDAIRES**

**La Banque Postale : un fonds abondé à chaque paiement en sans-contact au profit de l'Institut Pasteur**

Dans le cadre des mesures de distanciation sociale, les acteurs bancaires ont relevé le plafond du paiement sans contact à 50€ depuis le 11 mai. Pour accompagner cette mesure sanitaire par un geste

solidaire, La Banque Postale fera un don de 2 centimes d'euro à l'Institut Pasteur pour chaque transaction sans contact effectuée dans la tranche 30-50 euros. Avec ce dispositif, La Banque Postale souhaite accélérer les changements d'usage de ses clients pour limiter la propagation du virus tout en aidant la recherche d'un vaccin contre le Covid-19. La Banque Postale pourra verser jusqu'à un million d'euros à l'Institut Pasteur.

### **KissKissBankBanks : le spécialiste du financement participatif mobilise les initiatives citoyennes**

La plateforme de financement collaboratif, filiale de La Banque Postale, accompagne les porteurs de projets solidaires pendant la crise, rassemblés dans la campagne « Stronger Together ». KissKissBankBank a collecté plus d'1 million d'euros au 30 avril auprès de plus de 22 000 donateurs. Ces projets permettent d'aider les publics les plus touchés par la crise sanitaire : personnel soignant de l'APHP et CHU ; femme victimes de violence ; sans-abris ; enfants défavorisés, personnes âgées... KissKissBankBank soutient notamment les projets initiés par des associations membres du club « L'initiative contre l'exclusion bancaire » dont La Banque Postale fait partie depuis 2012 et qui réunit 21 membres du monde social, associatif et bancaire.

### **CNP Assurances : engagée aux côtés des personnes fragilisées, du personnel médical et de la recherche**

CNP Assurances est pleinement engagée dans sa mission d'assureur responsable qui protège dans la durée, les personnes et tout ce qui compte pour elles. Solidaire des personnes les plus exposées tant au niveau sanitaire que social, CNP Assurances soutient la recherche, le personnel soignant et les personnes isolées. Ce soutien s'exprime notamment à travers des dons et en participant, avec sa filiale filassistance, à l'opération « Croix-Rouge chez vous » pour maintenir le lien social avec les personnes isolées.

## **PROXIMITE ET SOUTIEN AUX FRAGILITES SOCIETALES**

### **Services de proximité 6 jours sur 7**

- Les prestations de **portage de médicaments et de repas** par les facteurs auprès des personnes âgées sont maintenues du lundi au samedi depuis le début de la crise, tout comme les **visites de lien social « Veiller sur mes parents »**, devenues gratuites pendant toute la durée du confinement. En Occitanie, La Poste enregistre une croissance de 63% sur les portage de repas.
- **La livraison de médicaments : Stuart**, plateforme de livraison express, filiale de Geopost propose depuis février

"Mes médicaments chez moi" . La filiale du Groupe La Poste a développé des partenariats avec des groupements de pharmacie comme Aprium. Elle propose la livraison au départ de plus de 400 pharmacies avec l'offre du Groupe présente dans plus de 47 villes en France. En Occitanie, les communes de Montpellier, Nîmes et Toulouse sont éligibles à ce service.

### **Continuité pédagogique et lutte contre la fracture numérique**

- Partenariat avec l'Education Nationale pour le **portage de devoirs par les facteurs** : depuis le lundi 20 avril 2020, plus de 1 130 établissements scolaires du primaire et du secondaire des académies de Toulouse et Montpellier se sont connectés à la plateforme développée par Docaposte, filiale de la branche numérique de La Poste. Près de 3 000 devoirs de six pages maximum y ont déjà été déposés pour être imprimés par La Poste, mis sous plis et adressés, par courrier, aux élèves en situation de déconnexion numérique. Une enveloppe T permet ensuite aux familles de renvoyer gratuitement les travaux des élèves.
- **Portage à domicile par Urby Toulouse**, filiale du Groupe spécialiste de la logistique urbaine, **d'ordinateurs portables à 300 étudiants boursiers** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

## LA POSTE DEPUIS CHEZ SOI : MODE D'EMPLOI

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, et afin de protéger la santé des postiers et des clients, La Poste demande à ses clients de limiter leurs déplacements en bureaux de poste.

De très nombreux services de La Poste sont accessibles à distance. **Depuis les sites [laposte.fr](https://www.laposte.fr) et [labanquepostale.fr](https://www.labanquepostale.fr) et par téléphone pour les questions relatives aux Courrier et Colis au 36 31 pour les particuliers, au 36 34 pour les Pros et au 3639 pour toutes les opérations relevant de La Banque Postale**, les clients peuvent réaliser leurs opérations postales courantes et leurs opérations bancaires du quotidien.

**Depuis le 4 mai, les particuliers peuvent commander des masques grand public sur le site internet de La Poste <https://www.laposte.fr/boutique/c/protection-covid19-selection>**

**En ce qui concerne les opérations courriers-colis, depuis le site [www.laposte.fr](https://www.laposte.fr) il est possible de réaliser :**

- l'envoi de lettres simples ou recommandées en ligne, imprimées et distribuées par le facteur, pour les résiliations ou démarches administratives
- l'affranchissement et l'envoi de colis depuis sa boîte aux lettres
- l'impression de timbres depuis son imprimante
- le suivi d'un envoi (courrier, colis)
- l'envoi de cartes postales personnalisées avec les photos de son téléphone pour partager des moments avec ses proches grâce à Youpix, une application disponible gratuitement sur APP Store et Google Play. La Poste les imprime, les met sous enveloppe et le facteur les distribue dans la boîte aux lettres des destinataires.

**Les conseillers clients du 36 31 pour les particuliers, et du 36 34 pour les Pros** sont par ailleurs à leur écoute pour toutes leurs questions.

**Pour réaliser des opérations bancaires du quotidien, La Banque Postale invite ses clients à prioriser ses services de banque en ligne via son site internet [www.labanquepostale.fr](https://www.labanquepostale.fr) ou via l'application mobile.**

**Les clients particuliers** peuvent ainsi :

- consulter leur solde
- réaliser des virements
- modifier leur découvert autorisé
- gérer leurs plafonds de paiements et retraits de carte bleue
- réaliser des demandes de suspension de prélèvements
- contacter un conseiller pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé

**Les clients professionnels, entreprises, collectivités et les établissements de santé** peuvent ainsi :

- consulter leur solde
- obtenir leurs e-relevés
- réaliser des virements et gérer des bénéficiaires
- commander des chéquiers, bordereaux de remises et enveloppes T
- contacter un conseiller pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé

## Post-scriptum La Poste

Ce message est confidentiel. Sous réserve de tout accord conclu par écrit entre vous et La Poste, son contenu ne représente en aucun cas un engagement de la part de La Poste. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur.